

Qu'est ce que Moodle ?

Moodle est une plateforme numérique pédagogique permettant d'accompagner les formateurs et les stagiaires tout au long de leur formation qu'elle soit présente ou à distance. Cette plateforme permet la gestion des ressources pédagogiques et d'y associer des activités d'apprentissages interactives et des possibilités d'évaluation des stagiaires.

Vous disposerez (formateurs et stagiaires) de plusieurs outils :

- Outils pédagogiques : gestionnaire de ressources, éditeur en ligne, blogs, flux rss, leçons,...
- Outils de communication synchrones ou asynchrones : forums de discussion, chat, sondages...
- Outils de travail collaboratifs : groupes, wiki, atelier, journal, glossaire, base de données...
- Outils d'évaluation : dépôt de devoirs, tests en ligne avec mutualisation de questions...

Moodle est aussi personnalisable à vos goûts à l'aide l'ajout de blocs fonctionnels.

- **Les rôles dans Moodle**

Selon les profils attribués, vous disposez de plus ou moins de droits d'accès ou de modification.

➤ *L'administrateur :*

L'administrateur contrôle la totalité de la plateforme, qui va de l'ajout d'utilisateurs à l'ajout de cours en passant par la gestion des droits.

Pour toute demande : service.informatique@poinfor.org

➤ *Le gestionnaire de cours :*

Le gestionnaire de cours ou aussi nommé créateur de cours dispose des droits du formateur. Il initie, maintient, anime, gère et supervise le cours. Il est le premier à en fixer les paramètres et réglages. Il gère aussi les suppressions de cours. Il(s) sera l'administrateur de ses cours et est considéré comme un « référent pédagogique ».

➤ *Le formateur (Enseignant dans Moodle) :*

Le formateur a le contrôle d'un cours spécifique (paramétrage, réglage, édition) et des activités des étudiants qui y sont inscrits. Il ne peut pas ajouter de ressources, ni d'activités d'apprentissage au cours. Il n'accède, dans le bloc administration, qu'aux fonctionnalités suivantes : la notation, la consultation des rapports d'activités et l'importation de cours. Il peut voir et évaluer les activités (devoirs, test, forums) des stagiaires.

➤ *Le stagiaire (Etudiant dans Moodle) :*

Le stagiaire peut consulter les ressources du cours et participe aux activités d'apprentissages. Il n'accède, dans le bloc administration, qu'à ses notes.

Le stagiaire peut s'inscrire en ligne à un cours (seulement si l'auto inscription est activée)